

S U P E R P R O P A G A T E U R
Y L J D F S Y S T É M I Q U E S
N T C O G S E L T Z T N N A O E
O A Z L O N V Y W T E K I C W A
U I P R E M I È R E L I G N E D
V J N U O N U H M Y N C T S N E
E J V Q W H P R P A N D É M I E
L I A A M E T C O N S E C I M T
L E C O R O N A V I R U S S A D
E S C A D I P I V O T N G M L I
N B I T Y H Q F N U M S
O E N R S I T O M N H T
R T K T U E P I C V J A
M E U E T S A M I D N N
A R A P P O R T • A N N U E L C
L I T A M E **2 0 2 0** S E L S U I
I N B U A S R V P O K T M T C A
T K M A S Q U E E N I P S A S T
É E O R H S I T A M E T C N T I
M G I S O L E M E N T R E N C O
C O U P E - C I R C U I T Y N N



CONTENTS

3	Message du président
4	Message du directeur général
5	Comité du communiqué
6	Comité des cotisations déterminées
7	Comité de gouvernance et des candidatures
8	Comité des relations avec le gouvernement
9-10	Comité sur les pratiques d'investissement (cpi)
11	Comité de gérance des investisseurs
12	Comité des services aux membres
13	Comité de gestion des risques
14-19	Présentations
20	Conseils régionaux
21-29	Professional development
30	Célébrer l'excellence
31	Comité de la vérification et des finances
32	État financier
33	Conseil d'administration
34	Informations de contact

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Natasha
Trainor

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel 2020, au nom des membres du Conseil d'administration de la PIAC.

2020 s'est révélée être une année particulière pour de multiples raisons,

notamment la pandémie de COVID-19 qui a perturbé les moindres aspects de notre vie. Bien que les répercussions de la pandémie aient altéré les facultés de la PIAC à organiser des événements en présence, nous avons été capables de modifier notre approche et avons tout de même pu offrir à nos membres diverses occasions de transmettre et d'acquérir des connaissances et de s'éduquer. **Parmi les éléments remarquables de 2020, mentionnons :**

- Le nombre de nos membres a augmenté à plus de 700 ;
- Le nombre de nos bénévoles a augmenté à plus de 100 ;
- Nos comités et nos groupes de travail ont réalisé 24 webinaires qui ont attiré plus de 750 participants ;
- Quatre réunions avec le gouvernement et des organismes de réglementation ont eu lieu ;
- La poursuite du développement et de l'actualisation de notre site Internet, et l'amélioration de la partie des ressources pour les membres ;
- Amélioration du sondage sur les actifs et les rendements.

Grâce aux changements apportés par le Conseil à nos conditions d'adhésion, le nombre de nos membres – ainsi que la diversité de leurs rôles et de leurs responsabilités – a augmenté. Aujourd'hui, en plus des membres typiquement représentés à la PIAC qui assurent des rôles généraux en matière d'investissement, nous comptons également des membres spécialisés dans des domaines comme le risque, la fiscalité, l'investissement juridique et l'investissement responsable.

L'énergie de ces nouveaux membres et les idées qu'ils apportent n'ont cessé de m'ébahir et celles-ci se sont reflétées dans les résultats de l'année.

L'an dernier, le comité du Communiqué a diffusé quatre éditions du bulletin d'information, notamment celle de l'automne qui abordait le thème de la COVID et discutait de la façon dont le secteur des régimes de retraite a réagi aux soubresauts des marchés et de l'économie mondiale.

Le Comité à cotisations déterminées a veillé à ce que la PIAC participe à l'examen en cours de l'ACOR en ce qui concerne ses lignes directrices sur les RAC, ainsi qu'à l'examen du Comité consultatif technique de l'ARSF/du BSIF relatif aux régimes à CD.

Bien qu'il n'ait pas été en mesure de tenir des réunions en présence, le comité des relations gouvernementales s'est réuni avec le ministère des Finances, l'ACOR, l'ARSF et le Bureau de la concurrence.

Des informations complémentaires au sujet de ces principales initiatives ainsi qu'à propos d'autres réalisations vous sont proposées dans les rapports suivants de notre directeur général et de nos nombreux comités. Je vous encourage à les lire afin d'en savoir davantage sur ce que nous avons accompli malgré les événements fortuits de l'année 2020.

Nous remercions notre président sortant, Simon Fréchet ainsi que Deanne Allen, notre directrice et présidente sortante du Conseil, pour les nombreuses années de dévouement et de contribution qu'elle a accordée à la PIAC. C'est avec plaisir que nous accueillons notre nouveau directeur, Asif Haque. Nous sommes également particulièrement reconnaissants à Peter Waite, directeur général de la PIAC, et à son équipe pour leur excellent travail et la capacité d'adaptation dont ils ont su faire preuve tout au long de l'année 2020. Pour finir, il convient de mentionner que notre association n'existerait pas sans le soutien de ses fonds membres et des plus de 100 bénévoles qui en proviennent, et qui chaque jour, la font progresser. Votre enthousiasme et votre engagement profitent à tous les membres ainsi qu'à tout le secteur de l'industrie des régimes de retraite au Canada. Je vous encourage à poursuivre votre excellent travail et à continuer de vous impliquer, et vous en remercie.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Peter Waite

C'est avec plaisir que, comme directeur général, je présente mon 17^e rapport annuel.

J'espérais qu'au moment de rédiger de ce rapport, il me serait possible de considérer la façon dont nous avons fait face à l'environnement créé par la pandémie de COVID-19. Mais nous voici plutôt en train

de renforcer nos portes et nos fenêtres, la pandémie battant son plein et le nombre de cas ayant atteint de nouveaux sommets partout au Canada, tout comme les professionnels de la santé l'avaient prévu. Une plus grande attention à la « gestion des risques » de la part des gouvernements aurait peut-être été de mise...

Dire que je suis reconnaissant au Conseil d'administration ainsi qu'à nos plus de 100 bénévoles pour le soutien et l'engagement continu qu'ils ont offerts à la PIAC ne serait pas suffisant pour exprimer ma gratitude. Ensemble, au cours de la dernière année, ces plus de 100 membres ont découvert de nouvelles manières de créer du contenu et de le transmettre, et le passage à des webinaires et des réunions virtuelles par le biais de la plateforme Zoom nous a permis de nous remettre de la perte de nos événements en présence.

Nous tiendrons l'AGA virtuellement cette année encore et bien que la camaraderie engendrée par le fait d'être ensemble nous manque, nous prévoyons d'organiser une conférence virtuelle qui ouvrira de nouvelles perspectives. Nous avons l'intention d'utiliser une nouvelle technologie canadienne qui n'est pas encore disponible sur le marché. J'espère que vous vous joindrez à nous à l'occasion de notre conférence virtuelle du printemps pour tenter l'expérience et nous aider à vous faire partager ce sentiment de spontanéité et de joie que l'on ressent lorsque nous rencontrons de vieux amis et faisons de nouvelles connaissances.

D'ailleurs, à propos des conférences, l'une de mes premières tâches liées à la pandémie, l'année dernière, a été de renégocier nos contrats de 2020 et 2021 afin de pouvoir reporter les événements à 2022 et 2023. Cela nous a permis de ne pas perdre les acomptes que nous avons versés, et de poursuivre notre tour du pays en commençant par le Hilton de Toronto, du 11 au 13 mai 2022, puis en nous rendant au Fairmont Palliser à Calgary, du 28 au 30 septembre 2022, au Hilton, à Québec, du 10 au 12 mai 2023, et, enfin, au Harbourfront Marriott à Halifax du 4 au 6 octobre 2023. Je sais que nous allons tous vouloir nous réunir à nouveau à l'occasion de ces événements.

Non seulement nous avons reconfiguré notre façon de travailler l'an dernier, mais nous l'avons fait tout en mettant en œuvre les éléments clés de notre plan stratégique. Le plus important d'entre eux étant la reconfiguration de notre site Internet ainsi que l'adoption d'une nouvelle plateforme et d'une nouvelle base de données sur lesquelles celui-ci est construit.

Nous sommes convaincus que ce nouveau site permettra aux membres d'accéder plus facilement aux multitudes de ressources qu'il contient. Quant à la nouvelle base de données, il s'agit d'un outil essentiel pour fournir des services personnalisés à nos membres, dans leur nombre et leur diversité. Nous y avons saisi 285 profils de membres manuellement et des centaines d'entre vous s'y sont maintenant connectés pour mettre leur profil à jour. Si vous n'êtes pas parmi eux, merci de bien vouloir, vous aussi, prendre les deux minutes nécessaires pour le faire.

Nous avons dû apprendre une nouvelle façon de programmer pour mettre en œuvre la nouvelle plateforme de notre site Internet et vous offrir notre plus grande édition jamais publiée, une version du Communiqué (bulletin d'information de la PIAC) de 42 pages, divulguée à l'hiver 2021.

L'Enquête sur les actifs et les rendements a été révisée et un nouveau tableau de bord dans lequel les résultats de la banque de données peuvent être présentés a été créé.

Le Comité de gérance des investisseurs a terminé son examen triennal des Principes et lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise.

Se rencontrer virtuellement nous a permis de développer les activités de nos conseils régionaux et de couvrir le Canada atlantique et la Saskatchewan pour la première fois !

Le Groupe de travail responsable des questions fiscales a tenu un certain nombre de webinaires en 2020 et prévoit de tenir une conférence virtuelle en novembre 2021.

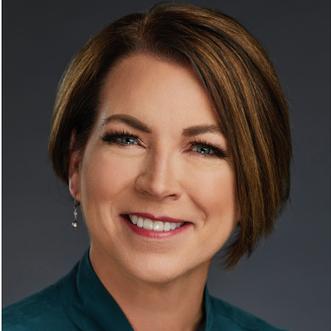
Plus de 1 400 gestionnaires seront inclus au sondage triennal mené auprès des gestionnaires externes, soit le double du nombre indiqué dans le dernier rapport.

Nous avons conçu et adopté un nouveau plan de communication qui avait entre autres pour objectif d'améliorer le profil de la PIAC par le biais de LinkedIn, et certaines publications ont généré plus de 20 000 vues. Nous vous invitons à suivre la PIAC, à aimer nos publications et à les partager.

Considérant que la PIAC n'a pas pu générer de revenus par l'entremise des événements, les résultats financiers de 2020 peuvent être considérés comme meilleurs que prévu et nous sommes bien placés pour continuer sur notre lancée au cours des années à venir.

En 2015, le processus de planification stratégique du Conseil d'administration a perçu le besoin de passer d'un petit groupe de personnes se concentrant principalement sur l'investissement à un groupe bien plus large dirigeant son attention vers des éléments particuliers du monde de l'investissement, mais également à d'autres secteurs de la gestion des régimes de retraite. Ce changement a entraîné la croissance du nombre de nos membres, nombre qui est passé de 300 à 750 individus. Et nous continuons sur cette voie.

Je terminerai en remerciant les dirigeants de la PIAC : Natasha Trainor, Sean Hewitt, Graeme Hay et Simon Fréchet, ainsi que les administrateurs et les bénévoles des comités qui offrent tant de soutien au personnel de la PIAC et qui se montrent si généreux avec leur temps et leur énergie. Je suis également reconnaissant à notre personnel, dont je ressens chaque jour l'absence au bureau, pour avoir montré tant d'efficacité en situation de télétravail.



COMITÉ DU COMMUNIQUÉ

PRÉSIDENTE Janet Julé, SASKATCHEWAN HEALTHCARE
EMPLOYEES' PENSION PLAN

MEMBRES

Sean Hewitt, TORONTO TRANSIT COMMISSION

Prashant Mulay, SUBSCRIBING MEMBER

Theva Naidoo, HYDRO ONE

Emma Radloff, NAV CANADA

Betsy Springer, CARLETON UNIVERSITY

OBJECTIFS

- Transmettre et faire partager des informations au sujet des investissements des régimes de retraite aux membres.

Le comité du Communiqué considère le bulletin d'information comme un prolongement important du mandat d'« entraide » de la PIAC en ce qui concerne la livraison d'articles qui fournissent des approches, des idées et des nouveaux outils ou qui permettent aux lecteurs de mieux comprendre les défis auxquels nous sommes confrontés et les occasions qui nous sont présentées. Parmi les auteurs qui contribuent à la réalisation du Communiqué figurent des membres de la PIAC et d'autres comités de la PIAC, ainsi que de nombreux de partenaires de l'industrie.

Quatre numéros du Communiqué ont été publiés en ligne en 2020. Les membres peuvent trouver le Communiqué directement sur notre site Internet, mais également par le biais des liens LinkedIn et des courriels générés automatiquement par la PIAC. Notre site Internet permet également le téléchargement en format PDF de notre bulletin d'information.

En 2020, 14 articles reflétant notre environnement d'investissement ont été publiés. Les investissements privés continuent d'être d'actualité, avec des articles portant sur l'allocation d'actifs de transport et la valorisation de capitaux privés. Les répercussions de la COVID-19 ont naturellement été présentées dans plusieurs articles, en particulier dans les numéros d'été et d'automne où les incidences de la pandémie sur les portefeuilles ainsi que leur résilience ont pu être analysées en prenant en compte le capital privé, la valorisation des infrastructures et les actions générant des dividendes, et en comparant le crédit public au crédit privé.

Les stratégies de rééquilibrage, la gestion des risques et les leçons apprises en ce qui concerne les régimes à CD ont également été examinées dans le contexte de la COVID. Pour compléter la liste, des articles portant sur la vérification préalable des critères ESG, l'engagement, les principes de gérance, l'externalisation de la DSI, la gouvernance des régimes à accumulation de capital et les opportunités et enjeux légaux des régimes à CD ont également été publiés. En outre, les résumés des 11 présentations de la PIAC ont également été publiés dans les bulletins d'information.

En 2020, nous avons présenté les membres de la PIAC Andy Greene, Tanya Lai, Chris Mayer et Susan Golyak dans les éditions d'hiver, du printemps, d'été et d'automne respectivement. Des articles présentant les comités des services aux membres, du Communiqué, de gouvernance et des candidatures, et des relations avec le gouvernement ont également été publiés.

J'aimerais terminer en remerciant sincèrement les membres du Comité de la PIAC ainsi que tous les autres membres et bénévoles qui ont contribué à la conception des bulletins d'information cette année. Je remercie tout particulièrement les employés de la PIAC des efforts qu'ils ont déployés pour aider le Communiqué à atteindre ses objectifs.



COMITÉ DES COTISATIONS DÉTERMINÉES

PRÉSIDENT Martin Belanger, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

MEMBRES

Lisa Jankov, GENERAL ELECTRIC

Kamila Giesbrecht, UBC FACULTY PENSION PLAN

Roman Kosarenko, GEORGE WESTON LTD.

Michelle Peshko, GLENCORE

Toza Siriski, RBC

John Nielsen, IBM CANADA

Jill Taylor-Smith, TD

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques saines pour les régimes de retraite à cotisations déterminées et pour les autres régimes à accumulation de capital (collectivement désignés comme les « régimes ») dans les secteurs d'investissement et de gouvernance, et favoriser les échanges entre les membres à ce sujet.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet des produits et des stratégies d'investissements actuels et futurs afin d'aider les membres PIAC CD et leurs bénéficiaires dans leurs activités d'investissement.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet de la gestion des régimes de retraite à cotisations déterminées, dont des études relatives à la communication entre membres, à l'éducation, aux conseils, à la conception d'options de régimes et d'investissement et à l'administration des régimes de retraite. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Surveillez le milieu de la réglementation qui influe sur les régimes de retraite.

Le Comité a travaillé sur cinq initiatives principales en 2020 :

- 1 Identification des meilleures pratiques ayant trait à la gouvernance des régimes à CD et révélation des lacunes existantes avec les lignes directrices actuelles. Collaboration avec l'ACOR pour réviser les lignes directrices sur les RAC de l'association et travail à l'examen des régimes à CD avec le Comité consultatif technique de l'ARSF/du BSIF.

- 2 Examen des outils de planification de la retraite, avec pour objectif d'élaborer une trousse complète d'outils pour la retraite et d'améliorer l'engagement des participants.
- 3 Examen des avantages et des inconvénients relatifs à la mise en œuvre d'une structure faisant appel à un chef des placements externe pour un plan à CD. Le Comité est d'avis qu'un modèle axé sur l'impartition du poste de chef des placements peut convenir à certains plans. Il ne faut toutefois pas nécessairement qu'il s'agisse de « tout ou rien » et il est du devoir des promoteurs d'analyser leurs besoins, leurs domaines d'expertise et les ressources à leur disposition avant de conclure un accord d'impartition du poste de chef des placements.
- 4 Rédaction d'une proposition relative à la valeur des CD pour la PIAC décrivant les avantages que les régimes à CD ont à se joindre à la PIAC, y compris le réseautage, l'accès à une multitude de ressources et à des sondages exclusifs, et le travail de plaidoyer.
- 5 Surveillance du développement des rentes viagères différées à un âge avancé (RVDA) et des rentes viagères à paiement variable (RPV) et examen de la mise au point de produits ayant trait aux solutions de décumulation garantissant un revenu.

ÉDUCATION

Le Comité des CD a poursuivi ses efforts en matière d'éducation en proposant des articles et des webinaires au sujet des CD au cours de l'année. Les articles du comité comprenaient l'article suivant : CAP Plan Governance, Lessons Learned during COVID-19 and DC Legal Opportunities and Challenges. [Gouvernance des régimes d'accumulation de capital (RAC), les leçons apprises au cours de la crise de la COVID-19 et les opportunités et enjeux légaux des régimes à CD]. Parmi les webinaires produits au cours de l'année, on comptait les trois suivants : Produit innovant pour l'investissement de retraite ; Tendances en matière de gestion des régimes à CD ; Fonds à date cible pour les régimes à CD.



COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DES CANDIDATURES

PRÉSIDENT Simon Fréchet, BRUCE POWER

MEMBRES

Kevin Fahey, CAAT PENSION PLAN

Lisa Jankov, GENERAL ELECTRIC

Brenda King, HONOURARY PIAC MEMBER

OBJECTIFS

- Trouver des candidats au titre d'administrateurs afin de les présenter aux membres.
- Proposer des administrateurs pour examen par le Conseil d'administration.
- Soumettre des propositions de modifications relatives aux statuts et règlements, et aux pratiques de gouvernance pour examen par le Conseil d'administration et en assurer le suivi.
- Procéder à un examen annuel formel du processus de gouvernance et en rapporter les résultats aux membres par le biais du Conseil d'administration.
- Mener un sondage annuel auprès des administrateurs et des présidents des comités en vue d'aider à l'évaluation du rendement de la société de gestion.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.

Le Comité de gouvernance et des candidatures (CGC) est l'un des deux comités permanents établis par les statuts et règlements et les quatre derniers présidents du Conseil d'administration de la PIAC y siègent. Toutes les responsabilités qui touchent à la gouvernance de la PIAC relèvent du mandat du CGC.

Tous les ans, le comité s'occupe de nombreuses tâches :

- Superviser l'appel à candidatures pour de nouveaux directeurs et proposer des candidats pour examen par les membres.
- Recommander les administrateurs au Conseil d'administration (secrétaire/trésorier, vice-président et président).
- Examiner les processus de gouvernance de l'association et les résultats des auto-évaluations réalisées par les bénévoles du Conseil d'administration et du Comité.
- Superviser l'appel aux candidatures pour le prix Terry Staples remis au bénévole de l'année et le prix Chuck Harvey pour services distingués.
- Recommander les lauréats au Conseil d'administration.



COMITÉ DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT

PRÉSIDENT David Gordon, CAAT PENSION PLAN

MEMBRES

Julie Belair, OPRTRUST

Michael Coe, ONTARIO TEACHERS'

Tim Downing, CPPIB

Emilian Groch, HONOURARY PIAC MEMBER

Dan Hudgin, EMERA

Algis Janusauskas, IMPERIAL TOBACCO

Michael Keenan, BIMCOR

David Lawson, TELUS

Rod Matheson, ALBERTA TEACHERS' RETIREMENT FUND

Brenda McInnes, HONOURARY PIAC MEMBER

Chris Morley, OMERS

Jean-Yves Paquette, SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

OBJECTIFS

- Surveiller et évaluer les lois et les règlements relatifs à l'investissement des actifs de retraite et au financement des régimes de retraite
- Consulter les représentants du gouvernement et les autorités réglementaires au sujet de l'investissement prudent des actifs de retraite, émettre nos recommandations et en faire efficacement la promotion
- Maintenir un contact permanent avec les représentants fédéraux et provinciaux
- Mener des campagnes de plaidoyer, le cas échéant
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.

La crise actuelle de la COVID-19 a été l'enjeu prioritaire de la CRG en 2020, alors que les organismes de réglementation de l'ensemble du pays travaillaient d'arrache-pied pour soutenir les régimes de retraite dans ce contexte économique incertain.

Le CRG est rapidement passé à un environnement virtuel et a utilisé la relation positive qu'il entretient avec l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR) pour attester des besoins des régimes membres devant s'adapter à l'environnement de pandémie. D'une manière générale, le CRG est intervenu auprès de l'ACOR pour que les organismes de réglementation évitent de mettre en place une solution unique et pour qu'ils collaborent plutôt avec chacun des promoteurs de régimes afin de les aider à réduire les incidences de la pandémie sur leur capacité à financer leurs régimes de retraite.

Le CRG s'est également réuni avec le ministère des Finances Canada avec un message similaire dans le cadre de leurs délibérations au sujet des répercussions que la pandémie a sur les régimes de retraite assujettis à la réglementation fédérale.

Le Comité a également utilisé l'environnement actuel pour continuer de défendre la réforme sur le financement et encourager toutes les autres instances à adopter la notion d'une unique norme de capitalisation de continuité améliorée (p. ex. l'élimination de la norme de solvabilité), ainsi qu'à se battre pour une plus grande acceptation des comptes de réserve de solvabilité et l'acquittement des engagements de retraite sur le rachat de rente viagère.

L'Alberta et la Saskatchewan ont publié des documents d'analyse au commencement de 2021 indiquant qu'ils étaient disposés à envisager de tels changements, qui, s'ils étaient mis en œuvre, feraient du gouvernement fédéral la principale instance subsistante à maintenir une norme traditionnelle de capitalisation de la solvabilité.

En outre, le CRG a informé les organismes de réglementation des régimes de retraite du besoin de modifier les normes sur la valeur escomptée établie actuellement pour permettre le versement de sommes forfaitaires en fonction de la capitalisation du régime au moment du paiement.

En matière de décaissement des CD, la PIAC poursuit ses efforts pour encourager l'utilisation, dans l'ensemble des provinces et territoires réglementés, des rentes différées de fin de vie et des rentes viagères à paiement variables (RVPV) dans des régimes à CD enregistrés. Des progrès dans ce sens ont été réalisés au cours de l'année et le ministère des Finances Canada a publié un document d'analyse qui, entre autres, fournissait une ébauche de cadre de réglementation des RVPV dans le contexte de la LNPP. Le CRG a présenté des observations ayant trait à ces propositions.

Pour ce qui est de l'année à venir, le CRG se réjouit à l'idée de participer à des réunions avec les personnes et les organismes de réglementation responsables de l'élaboration des politiques relatives aux régimes de retraite et de prendre part aux délibérations qui revêtent une importance pour ses membres.

Le CRG bénéficie d'un appui solide de la part des membres de la PIAC dans l'ensemble du pays en ce qui concerne l'organisation de réunions avec les organismes de réglementation et les décideurs politiques, ainsi qu'en matière de participation.

Le CRG est soutenu par Gretchen van Riesen qui nous aide à faire les recherches nécessaires à l'exécution de nos présentations ainsi qu'à leur rédaction et qui participe aux réunions avec les organismes de réglementation et les décideurs politiques. Toutes les personnes qui aimeraient se joindre au CRG sont invitées à communiquer avec le bureau de la PIAC.



COMITÉ SUR LES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT (CPI)

PRÉSIDENT Dan Goguen, VESTCOR

MEMBRES

Martin Belanger, UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO

Darin Eddy, HALIFAX REGIONAL MUNICIPALITY
PENSION PLAN

Robert Field, BCI

Graeme Hay, TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND

Greg O'Donohue, ONTARIO TEACHERS'

Don Olsen, AIMCO

Hugo Robert, NAV CANADA

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques d'investissements pour des caisses de retraite saines.
- Compiler et présenter des recherches approfondies au sujet des produits et des stratégies d'investissements actuels et futurs afin d'aider les membres dans leurs activités d'investissement. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail responsable des questions fiscales

- En raison de la pandémie, il n'a pas été possible de tenir la conférence annuelle sur l'impôt en novembre 2020, cependant, le groupe de travail a, durant l'automne, organisé quatre webinaires qui ont attiré plus de 100 participants. Le groupe de travail prévoit organiser d'autres webinaires en 2021 et envisage également de donner une conférence virtuelle pour réunir les fiscalistes. Une conférence en présence aura lieu s'il est possible de se rassembler en 2022.
- Suivi continu de l'évolution de diverses réglementations dont les membres sont tenus au courant par le biais d'articles du Communiqué.

Groupe de travail responsable des questions juridiques

- Suivi de l'évolution du passage à de nouveaux taux d'intérêt de référence autres que le LIBOR.

Groupe de travail responsable des investissements alternatifs

- Tout premier sondage sur les placements alternatifs effectué auprès des membres. Il est prévu de réaliser ce dernier tous les trois ans.
- Divers webinaires ont été diffusés en 2020 et d'autres devraient également l'être à l'avenir, selon les besoins.

COMITÉ SUR LES PRATIQUES D'INVESTISSEMENT (CPI)

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS ALTERNATIFS	
Martin Belanger	University of Western Ontario
Kevin Fahey	CAAT Pension Plan
Dan Goguen, CHAIR	Vestcor
Sean Kulik	Nunavut Trust
Graeme Hay	Teachers' Retirement Allowances Fund
Josée Mondoux	Canadian Medical Protective Association
Carolyn Tsen	Hydro One
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS JURIDIQUES	
Rodger Brennan	Canada Post
Stéphane Caïdi	Public Sector Pension Investment Board
Debbie Caruso	HOOPP
Mimi Duong	Public Sector Pension Investment Board
Esther Hong	OP Trust
Trevor Noronha	HOOPP
Greg O'Donohue	Ontario Teachers'
Brad Tate	OMERS
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DES QUESTIONS FISCALES	
Gail Anthony-Hokororo	Quadreal Investments
Antonietta Cicerone	CN Investment Division
Mimi Duong	Public Sector Pension Investment Board
Maya Loufti	Hydro Québec
Tracy Ng	Ontario Power Generation
Nima Nouri	Oxford Properties
Yolanda Palao	Electrical Safety Authority
Melania Paraschiv	Ivanhoé Cambridge
Angela Winder	Carleton University



COMITÉ DE GÉRANCE DES INVESTISSEURS

PRÉSIDENTE Susan Golyak, BCI

MEMBRES

Cameron Brock, HYDRO ONE

Jennifer Coulson, BCI

Brendan Hart, OMERS

Maciek Kon, UBC INVESTMENT MANAGEMENT CORP.

Hyewon Kong, IMCO

Haeyeon Lee, BANK OF CANADA

Anne-Marie Monette, PUBLIC SECTOR PENSION
INVESTMENT BOARD

Miekela Singh, ONTARIO TEACHERS'

Laura Song, OP TRUST

Andrew Spurr, OMERS

Sarah Takaki, HOOPP

Carolyn Tsen, HYDRO ONE

Carmen Velasquez, AIMCO

Walter Viguliok, ONTARIO TEACHERS'

Lu Yao, UNIVERSITY OF TORONTO ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS

- Élaborer, surveiller et promouvoir des normes fortes et de meilleures pratiques de gérance pour les investisseurs des fonds de retraite du Canada. La gérance des investisseurs se rapporte généralement à l'investissement responsable, à l'investissement durable ou à l'investissement environnemental, social et de gouvernance (ESG) visant particulièrement la gouvernance d'entreprise. Il s'agit de la gestion responsable et du placement prudent des capitaux pour les bénéficiaires de régimes de retraite. Cela pourrait compter les activités suivantes, sans toutefois s'y limiter : le vote par procuration, la participation des entreprises, le gouvernement (ou gouvernance) des entreprises, l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance au sein du processus d'investissement et la délibération avec les décideurs politiques et les organismes de normalisation sur des sujets considérés comme pertinents par le CGI.
 - Suivre les enjeux ayant trait à la gérance des investisseurs et faire des recherches à leur propos afin de découvrir les éventuelles répercussions que ceux-ci pourraient avoir pour les membres.
 - Suivre les changements anticipés du cadre réglementaire qui pourrait avoir une influence sur les activités liées à la gérance des investisseurs et y répondre.
 - Fournir aux membres des informations exactes et actuelles à propos de sujets pertinents et offrir notre soutien lorsque nécessaire.
 - Élaborer, maintenir et mettre à jour la documentation officielle de la PIAC relative à la gérance des investisseurs.
 - Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Les activités clés de l'année 2020 comprenaient notamment :**
- La préparation de présentations destinées aux organismes de réglementation et autres organismes professionnels comme la CVMO, la SEC et le groupe de travail sur la modernisation des marchés financiers de l'Ontario, et la résolution de divers enjeux associés aux facteurs ESG, dont : les risques climatiques, une plus grande divulgation des informations, la diversité des genres, la rémunération des cadres, le processus de vote par procuration et les droits des actionnaires.
 - La mise à jour et la publication de la version 2020 des Principes et lignes directrices sur la gouvernance d'entreprise de la PIAC.
 - L'organisation de plusieurs webinaires sur des sujets ayant trait aux facteurs ESG, auxquels ont participé plusieurs gestionnaires externes, dont Robert Eccles, le gourou de la gouvernance d'entreprise. La rédaction d'un article éducatif sur le Sustainable Accounting Standard Board (SASB) et la tenue d'un webinaire en collaboration avec l'Association canadienne des investisseurs obligataires sur les outils d'atténuation des changements climatiques.
 - Offrir de l'information et des ressources aux membres par le biais d'un communiqué et d'envois groupés de courriels sur des sujets relatifs aux facteurs ESG tels que la diligence raisonnable ayant trait aux facteurs ESG, les principes canadiens de gérance et la SASB.
 - Nous avons remercié Lisa Becker, Steve D'Cunha, Alejandro Garcia, Katharine Preston, Alison Schneider, Réjean Nguyen pour leurs précieuses contributions auprès du CGI, et avons souhaité la bienvenue aux nouveaux membres Cameron Brock, Hyewon Kong, Haeyeon Lee, Andrew Spurr, Carolyn Tsen, Carmen Velasquez et Lu Yao.

À VENIR

Au cours de l'année 2021 et au-delà, le Comité examinera par quels moyens soutenir les membres de façon continue et comment leur fournir des informations sur des sujets d'intérêt, notamment les facteurs ESG et les obligations fiduciaires, les changements climatiques, et la possibilité de travailler sur les facteurs ESG avec des gestionnaires externes. Nous mènerons également le sondage triennal sur l'investissement responsable.



COMITÉ DES SERVICES AUX MEMBRES

PRÉSIDENT Asif Haque, CAAT PENSION PLAN

MEMBRES

Doug Chau, UNIVERSITY OF TORONTO

Andy Greene, TORONTO TRANSIT COMMISSION

Lisa Jankov, GENERAL ELECTRIC

Brenda King, HONOURARY PIAC MEMBER

Sean Kulik, NUNAVUT TRUST

Grace Wong, CANADA POST

OBJECTIFS

- Promouvoir un haut degré de conscience et de compétence professionnelle chez les membres par le biais de programmes et de services appropriés.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.

Durant l'année, le comité a travaillé sur les projets suivants :

- Soutien au bureau de la PIAC afin, lorsque nécessaire, de les aider à reporter les événements en présence, en raison de la pandémie de COVID-19.
- Mise en œuvre d'une version améliorée du sondage sur les actifs et les rendements pour 2020, prise de contact avec les membres qui ne l'avaient pas encore rempli, examen des résultats et préparation d'un rapport pour le Communiqué. Nous remercions tout particulièrement Sean Kulik et les collègues de son groupe de travail de nous avoir accompagnés tout au long de ce processus.
- Effectuer le sondage sur les gestionnaires externes qui a été adressé aux participants en janvier 2021.

À VENIR

- Le CSM assistera le bureau de la PIAC à préparer sa première conférence virtuelle, prévue les 1^{er} et 2 juin 2021.
- Le CSM continuera à travailler en collaboration avec le directeur général et le personnel afin de faire progresser les opérations du plan stratégique, notamment le développement de programmes basés sur les besoins de différentes familles de membres.
- Il travaillera avec le bureau de la PIAC à la mise à jour du programme d'orientation des membres de façon à ce que celui-ci reflète le nouveau site Internet.

REMERCIEMENT

- Le CSM remercie Duncan Burrill, qui a quitté le Comité en 2021, après de nombreuses années de service.

NOM	FONDS
GROUPE DE TRAVAIL DU SONDRAGE SUR LES ACTIFS ET LES RENDEMENTS	
Doug Chau	University of Toronto Asset Management
Fern Elliott	Nunavut Trust
Asif Haque	CAAT Pension Plan
Brenda King	Honourary PIAC Member
Sean Kulik, CHAIR	Nunavut Trust
Andrew Urquhart	NAV Canada
Grace Wong	Canada Post



COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

PRÉSIDENT Rob Field, BCI

MEMBRES

Edmond Assal, CDPQ

Dominic Blais, CANADIAN MEDICAL PROTECTIVE ASSOCIATION

Serge Germain, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Pierre Gilbert, BIMCOR

Maciek Kon, UBC INVESTMENT MANAGEMENT CORP.

Pauline Lai, CPPIB

John McNair, IMCO

Katharine Preston, OMERS

Jian Su, PRATT & WHITNEY CANADA

Amy Wong, BRUCE POWER

Ying Wu, VESTCOR

OBJECTIFS

- Promouvoir des normes et des pratiques de gestion des risques saines.
- Conduire et présenter des recherches approfondies au sujet des stratégies de gestion du risque et des produits existants et nouveaux pour les membres de la PIAC.
- Conduire et présenter des recherches approfondies au sujet des pratiques de gestion du risque. Ces informations sont communiquées de différentes manières, notamment par le biais de documents papier, lors de séminaires et de conférences, ainsi que grâce à des articles du Communiqué, des outils et des bases de données.
- Solliciter des rétroactions et examiner régulièrement les commentaires reçus sous diverses formes afin de repérer les questions jugées pertinentes pour les membres.
- Surveiller les questions de réglementation pertinente touchant les membres.

Le GCR continue ses efforts collectifs pour étendre ses connaissances en matière de gestion du risque et mettre davantage de ressources à disposition des membres de la PIAC. **Les activités clés du GCR en 2020 comprenaient :**

- La conduite d'un sondage complet relatif à la gestion du risque pour obtenir des informations sur les risques de placement qui inquiètent les membres et découvrir la façon dont leur pratique de gestion du risque a évolué. La production d'un bref sommaire du Sondage relatif à la gestion des risques qui a été envoyé aux membres.
- La publication d'un article du Communiqué faisant connaître le code de déontologie des gestionnaires d'actifs du CFA Institute et l'importance des normes éthiques et professionnelles.

- Étant donné l'extrême volatilité du marché lors des premiers jours de la COVID-19, un sondage impromptu a été mené auprès des membres afin d'obtenir des renseignements sur les principaux risques de placement que les membres rencontraient et sur la façon dont ils s'orientaient au sein de ces risques événementiels majeurs.
- La création et la tenue d'un webinaire au sujet du Guide d'introduction sur l'actif et le passif auquel de nombreux membres ont participé.
- La publication d'un article du Communiqué intitulé *Is Your Plan Ready for a Second Wave Plus a Contested Election ? [Votre régime est-il prêt pour une seconde vague et une élection contestée ?]* en prévision des risques probables auxquels les investisseurs pourraient être confrontés à l'automne.

PROJETS EN COURS

- Intégrer le thème de l'effet de levier financier dans le Guide d'introduction sur l'actif et le passif ;
- Gestion du risque relatif au capital privé ;
- Meilleures pratiques en matière de gouvernance du risque et leçons apprises lors de la pandémie de COVID ;
- Actualisation de l'outil de la PIAC permettant de dresser un budget relatif au risque ;
- Évaluation des risques associés au climat ;
- Surveillance du National Pension Hub [Centre national des régimes de retraite] de l'Institut mondial de gestion des risques.

PRÉSENTATIONS

PRÉSENTATION À LA SEC DES ÉTATS-UNIS SUR LE VOTE PAR PROCURATION

Le 23 janvier 2020, PIAC a fourni ses commentaires à la Securities and Exchange Commission des États-Unis sur les modifications proposées aux exemptions aux règles pour les conseillers en procuration. Les membres de PIAC détiennent souvent des centaines voire des milliers d'actions de compagnies différentes, rendant donc essentiels les services des cabinets de conseil en votes par procuration. PIAC a convenu que ses recommandations devraient être exactes, transparentes et complètes, mais aucun problème systémique n'a été identifié qui suggérerait la nécessité d'une nouvelle réglementation. Une augmentation de la réglementation et de la complexité du processus requis pour que les conseillers en votes par procuration entraînaient une augmentation des coûts supportés par les clients des entreprises de conseil en votes par procuration et, en fin de compte, par les participants individuels des régimes de retraite. PIAC ne croit pas que les règles proposées entraîneraient une amélioration suffisamment importante de la protection des investisseurs pour justifier ces coûts. Au contraire, les règles pourraient avoir pour effet de diminuer la confiance dans les services que les membres de PIAC reçoivent des conseillers en votes par procuration et nuire à leur capacité d'exercer leurs votes de manière efficace et prudente. **PIAC a commenté sur ces points spécifiques :**

- Bien que les conseillers en procuration devraient divulguer des informations importantes concernant leur méthodologie, leurs sources d'information et les conflits d'intérêts, PIAC est satisfaite des informations actuellement fournies. Toute non-conformité aux règles de la SEC devrait être une question de leur mise en application par la SEC plutôt qu'un vote des actionnaires.
- PIAC s'est opposée à la possibilité pour les émetteurs de participer davantage aux recommandations des conseillers en votes par procuration. Si cette possibilité leur était offerte, les conseillers en votes par procuration devraient indiquer tout changement résultant de la contribution de l'émetteur pour évaluer l'indépendance. Le fait de donner aux émetteurs deux occasions d'examiner et de répondre aux recommandations des conseillers en vote allongerait le temps nécessaire pour finaliser les recommandations et décider comment exercer les droits de vote.

PRÉSENTATION À LA SEC DES ÉTATS-UNIS SUR LES DROITS DES ACTIONNAIRES

Le 23 janvier, PIAC a fourni ses commentaires à la Securities and Exchange Commission des États-Unis au sujet des modifications proposées à la règle 14a-8 du Exchange Act Rule concernant les exigences procédurales et les seuils d'acceptation des nouvelles soumissions. PIAC a demandé que les règles soient retirées car elles réduisent plutôt qu'augmentent les droits des actionnaires.

PIAC a abordé quatre domaines précis :

- Seuils d'éligibilité augmentant le seuil de propriété requis pour soumettre des propositions d'actionnaires et introduire une structure d'éligibilité à plusieurs niveaux : PIAC a fait remarqué que les propositions présentées par les petits actionnaires pourraient être tout aussi valables que celles des actionnaires plus importants. Une approche à plusieurs niveaux basée sur la durée des périodes d'investissement peut ne pas saisir avec précision l'intérêt économique d'un investisseur car la durée pendant laquelle un actionnaire a détenu une position dans le passé n'indique pas nécessairement combien de temps il continuera de la détenir.
- Seuils d'éligibilité pour soumettre de nouveau des propositions d'actionnaires substantiellement similaires : La performance financière de l'émetteur, les conditions du marché et l'environnement économique changent et une proposition qui a peut-être reçu peu de soutien au cours d'une année peut devenir très pertinente l'année suivante. Le fardeau imposé aux émetteurs d'avoir à répondre aux propositions soumises à nouveau n'est pas suffisamment important pour justifier leur exclusion.
- Exigences d'information et de documentation : PIAC a convenu que les actionnaires qui font des propositions devraient fournir les détails, les coordonnées et la disponibilité pour permettre une discussion. Cependant, les entreprises devraient avoir l'obligation réciproque de se rendre disponibles. En outre, les actionnaires devraient être autorisés à envoyer les disponibilités d'un représentant autorisé s'ils ne peuvent pas être présent en personne.
- Limitation d'une soumission de proposition par assemblée générale : PIAC a remarqué que cela limiterait les représentants des actionnaires à une seule proposition par réunion alors qu'ils peuvent valablement agir au nom de plusieurs actionnaires et présenter à juste titre plusieurs propositions.

PRÉSENTATIONS

PRÉSENTATION SUR LE BUDGET FÉDÉRAL 2020 CONCERNANT LES RVPV ET LES RVDAA

Le 6 février 2020, PIAC a fait une présentation au ministre des Finances pour appuyer l'introduction des rentes viagères à paiement variable (RVPV) et des rentes viagères différées à un âge avancé (RVDAA) dans le prochain budget fédéral 2020. PIAC a noté que les modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu peuvent prendre plusieurs années à être mise en œuvre et ont été interrompues par les élections fédérales d'octobre dernier, mais qu'il n'y a aucune raison de les retarder davantage. PIAC a également encouragé le gouvernement fédéral à procéder dès que possible à la publication d'un règlement afin de préciser que les régimes de retraite sous réglementation fédérale se seront acquittés de leurs obligations en matière de retraite en vertu de la Loi sur les normes de prestation de pension en achetant une rente prescrite.

.....

PRÉSENTATION AU MINISTRE DES FINANCES DU MANITOBA SUR LE PROJET DE LOI 8, LOI MODIFIANT LA LOI SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE

Le 17 février 2020, PIAC a commenté le Projet de loi 8, Loi sur la modification des prestations de pension, déposé le 27 novembre 2019. PIAC a fortement appuyé l'introduction de comptes de réserve de solvabilité et l'intention déclarée de réduire le seuil de solvabilité du financement supplémentaire à 85% tout en renforçant les exigences de financement pour les mettre en phase avec ceux de nombreuses autres provinces. PIAC a également appuyé l'amélioration de la flexibilité pour les membres en ce qui regarde les comptes immobilisés, le début de la pension après l'âge normal de la retraite et la rupture de mariage. PIAC était préoccupée par le fait que deux questions clés n'étaient pas mentionnées : les régimes à prestations cibles et la décharge légale complète des responsabilités dans le cas des achats de rentes.

PIAC DEMANDE DE L'AIDE POUR LES PLANS DE RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE PENDANT LA CRISE DU COVID-19

Le 8 avril 2020, PIAC a répondu à une demande du ministère des Finances pour des suggestions décrivant des mesures pouvant aider les régimes de retraite sous réglementation fédérale dans le contexte de la crise COVID-19.

MESURES À COURT TERME :

Les entreprises devraient être autorisées à ne pas effectuer de paiements spéciaux pour une période de 6 à 12 mois ou jusqu'à ce qu'une plus grande visibilité de la reprise économique soit apparente. Aucune condition ni approbation ne devrait être appliquée, à l'exception d'une obligation d'informer le BSIF. PIAC a également recommandé que les régimes bénéficient d'un accès direct du nouveau mécanisme de prise en pension à plus d'un jour par la Banque du Canada pour gérer les problèmes liés à la crise de liquidité sur les marchés.

MESURES À MOYEN TERME

PIAC a demandé au gouvernement fédéral de faire preuve de créativité et de souplesse en permettant aux entreprises de gérer l'augmentation des déficits de retraite survenus au cours de l'année. De plus, PIAC a demandé au gouvernement de ne pas appliquer des exigences d'approbation ou de qualification onéreuses aux entreprises qui souhaitent avoir accès à des mesures de secours. **Quelques options à considérer sont :**

- Le report indéfini des changements proposés par le BSIF dans ses consultations sur les normes actuarielles, notamment en ce qui concerne l'application de la méthodologie du taux d'actualisation du portefeuille de réplication ;
- Offrir à tous les plans fédéraux la possibilité d'utiliser l'approche du portefeuille de réplication pour 2020 et 2021 ;
- Extension de la période d'amortissement de la solvabilité à 10 ans (ou plus) ;
- Augmenter la limite d'utilisation des lettres de crédit ;
- Besoins de financement de base 2021 par rapport à l'évaluation de décembre 2019.

AIDE ADMINISTRATIVE

PIAC a demandé une certaine souplesse quant aux délais de production des déclarations, des relevés d'emploi et des évaluations actuarielles ainsi qu'à l'utilisation des communications et des déclarations électroniques.

PRÉSENTATIONS

RÉFORME FONDAMENTALE DE LA SOLVABILITÉ

PIAC a de nouveau préconisé que le gouvernement fédéral reconsidère une réforme fondamentale du régime de financement de la solvabilité afin d'harmoniser les règlements sur les régimes de retraite à l'échelle nationale et de suivre la direction de la plupart des provinces. PIAC a réitéré les éléments clés sur le sujet.

- PIAC a ajouté qu'il serait opportun que le gouvernement fédéral élimine les interdictions d'emprunt pour les régimes de retraite à PD dans la Loi de l'impôt sur le revenu, une situation qui augmente les coûts et la complexité.

PRÉSENTATION AUX MINISTRES PROVINCIAUX DES FINANCES SUR L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Le 5 mai 2020, PIAC a encouragé les provinces à suivre l'exemple du gouvernement fédéral et à permettre aux entreprises de ne pas effectuer des paiements spéciaux pendant une période de 6 à 12 mois ou jusqu'à ce qu'une plus grande visibilité sur la reprise économique soit apparente. PIAC a recommandé qu'aucune condition ne soit imposée, autre que l'obligation d'informer les organismes de réglementation des plans de financement d'une entreprise. Certaines juridictions ont mis en place une suspension temporaire des transferts de valeur actualisée et / ou des rachats de rentes sans approbation réglementaire. Cependant, les régimes pouvant continuer à payer devraient être accommodés. À moyen terme, PIAC recommande que les provinces soient flexibles en ce qui concerne le financement des régimes de retraite, les exigences réglementaires et fournissent des allègements administratifs tels que des délais prolongés pour les dépôts réglementaires.

PRÉSENTATION AU BUREAU DE LA CONCURRENCE SUR L'IMPACT DE LA FUSION D'AON ET DE WTW SUR LES SERVICES DE CONSULTATION EN ACTUARIAT

Le 8 mai 2020, PIAC a envoyé une lettre au Bureau de la concurrence pour lui faire part de ses préoccupations concernant la fusion imminente d'Aon et Willis Towers Watson (WTW). PIAC a encouragé le Bureau de la concurrence à examiner attentivement les répercussions sur les régimes de retraite et leurs clients ainsi que le degré de concurrence au Canada. PIAC a déclaré que la fusion pourrait trop restreindre le champ concurrentiel des services actuariels au Canada, risquant ainsi d'entraîner une réduction de la qualité des services et / ou des coûts plus élevés.

PRÉSENTATION À L'ACOR SUR L'ADOPTION DE SON ACCORD DE 2020 CONCERNANT LES RÉGIMES DE RETRAITE MULTI-JURIDICTIONNELS

Le 10 juin, PIAC a présenté une présentation félicitant l'ACOR pour l'adoption de l'Entente de 2020 sur les régimes de retraite relevant de plus d'une autorité gouvernementale, une entente que PIAC préconise depuis de nombreuses années. L'entente clarifie les exigences de financement et facilite l'administration des régimes multi-juridictionnels. PIAC attend avec intérêt la ratification nationale complète de l'entente.

PRÉSENTATIONS

PIAC COMMENTE SUR LE NOUVEAU RÈGLEMENT NS PBA

Le 6 juillet 2020, PIAC a émis ses commentaires au sujet du nouveau règlement sur les régimes de retraite de la Nouvelle-Écosse. PIAC félicite le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour avoir mis en œuvre la majorité des changements initialement dévoilés dans le document The Road Forward publié l'été dernier, incluant l'introduction d'une norme de solvabilité de 85% avec un financement de continuité amélioré ainsi que l'incorporation des règles d'investissement de la LNPP. Cependant, la réglementation semble n'autoriser l'accès aux fonds du compte de réserve de solvabilité qu'en cas de liquidation du régime. PIAC estime que les structures de comptes de réserve flexibles, pouvant être accédés lorsque certains seuils de financement sont atteints, encourageront les promoteurs à faire usage de tels comptes. Tout en appuyant l'approche générale de la détermination de la PED, PIAC estime qu'une certaine optimisation devrait être envisagée au fil du temps. PIAC croit que l'ACOR serait bien placée, avec la participation de l'industrie, pour examiner les diverses approches qui ont été adoptées et recommander un modèle normalisé en termes de classification des actifs et des provisions devant être appliquée selon les niveaux d'allocation.

RÉPONSE DE PIAC À LA CONSULTATION SUR LA MODERNISATION RELATIVE AUX MARCHÉS FINANCIERS DE L'ONTARIO

Le 7 septembre 2020, PIAC a commenté les recommandations préliminaires du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario. **PIAC a soutenu :**

- La rationalisation et la consolidation de la divulgation ;
- La livraison électronique des documents dont la publication est requise conformément aux exigences du droit sur les valeurs mobilières ;
- L'amélioration de la diversité des conseils d'administration ;
- L'exigence d'un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants ainsi que le Say on Pay ;
- L'amélioration de la divulgation des informations ESG matérielles.

PIAC s'est opposée à l'introduction d'un cadre réglementaire pour les cabinets de conseil en vote et de procédures informelles pour exclure les propositions d'actionnaires.

Le mémoire exposait en détail les raisons des positions prises par PIAC.

RÉPONSE À LA CONSULTATION DE L'ARSF SUR LES MEMBRES DISPARUS

Le 16 septembre 2020, PIAC a commenté sur le projet Principes et pratiques de l'ARSF au sujet des membres disparus. PIAC a appuyé le transfert des actifs des participants introuvables lors de la liquidation de régime et le déblocage automatique des petites prestations lorsque l'ARSF a mandaté un administrateur. L'augmentation du seuil des petites prestations et la libération des prestations des membres manquants à un certain âge ont été recommandées. PIAC a plaidé pour un véhicule permettant aux plans d'envoyer des fonds au nom de membres introuvables afin que la responsabilité de ces avantages incombe à une entité gouvernementale comme la Banque du Canada. PIAC a encouragé la création d'un registre des membres manquants et des accords de partage d'informations avec les gouvernements. Une renonciation à l'envoi de déclarations pour les membres retraités disparus allégerait le fardeau administratif, mais PIAC a remis en question la nécessité d'une renonciation, car l'envoi d'informations confidentielles sur la pension à une adresse incorrecte peut contrevenir au devoir de diligence de l'administrateur.

RÉPONSE AU BSIF CONCERNANT SON GUIDE DE PRÉPARATION DES RAPPORTS ACTUARIELS POUR LES RÉGIMES À PD

Le 13 octobre 2020, PIAC a commenté sur le guide d'instructions proposé par le BSIF sur la préparation de rapports actuariels pour les régimes de retraite à prestations déterminées. PIAC a exposé en détail ses préoccupations concernant les changements dans la détermination de la valeur du passif à l'aide de l'approche du portefeuille de réplcation, et un plafond prudentiel sur le taux d'actualisation en mode de continuité. Ces deux problèmes ont une incidence particulière sur les régimes de réglementation fédérale qui sont membres de PIAC.

PRÉSENTATIONS

PIAC a remis en question le moment choisi pour les deux propositions, qui exercent une pression supplémentaire sur les ressources à un moment où les liquidités pourraient être réinvesties dans les entreprises et dans la reprise économique. PIAC a réitéré le besoin urgent de réformer les règles de financement des régimes de retraites au niveau fédéral, ce que PIAC recherche depuis de nombreuses années, compte tenu des taux d'intérêt historiquement bas et des perspectives de faible croissance en raison de la COVID-19. PIAC a exhorté le gouvernement fédéral à suivre la direction des grandes provinces en passant à un régime de financement de continuité unique.

.....

EXAMEN PAR LE CCSP DES PRESTATIONS DE RETRAITE DU CHAPITRE SP 3250

Le 4 novembre 2020, PIAC a présenté des commentaires au Conseil sur la comptabilité dans le secteur public sur son examen du chapitre SP 3250, Prestations de retraite et des modifications proposées aux indications sur les taux d'actualisation et aux dispositions de report.

PIAC a souligné trois préoccupations :

- Le CCSP a indiqué qu'il alignerait ses normes sur les Normes comptables internationales du secteur public, mais le modèle de retraite du secteur public du Canada est unique et reconnu comme un chef de file mondial. PIAC a exhorté le CCSP à s'écarter de ces normes lors de l'examen de la façon dont les entités du secteur public devraient comptabiliser les obligations en matière de retraite.
- Une volatilité accrue des états financiers du secteur public peut résulter d'une nouvelle obligation de mesurer les obligations de retraite en utilisant des taux d'actualisation liés au rendement des obligations de sociétés de haute qualité. Cela entraînera une évaluation des obligations de retraite plus élevée que le coût ultime selon le modèle de financement. PIAC a également recommandé que les normes du CCSP encouragent la transparence et la responsabilisation des décideurs gouvernementaux.
- Les normes proposées sont complexes sur le plan administratif et pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour les administrateurs, les promoteurs et les participants des régimes de retraite publics ainsi que les gouvernements.

ICA SUR LA SÉCURITÉ DES PRESTATIONS, LES TESTS DE RÉSISTANCE ET LES RÉGIMES DE RETRAITE (PARTIE 3000)

Le 27 novembre 2020, PIAC a répondu à une consultation du Conseil des normes actuarielles (CNA) de l'Institut canadien des actuaires (ICA) sur son examen quinquennal de la partie 3000. **PIAC s'est concentrée sur trois domaines :**

SÉCURITÉ DES PRESTATIONS

PIAC a déclaré que la signification de la sécurité des avantages, ainsi que toute divulgation obligatoire et les calculs connexes sont une question de politique publique pour les législateurs et les organismes de réglementation et non la responsabilité du CNA. Le financement « à long terme plus » est une mesure appropriée et adéquate pour assurer le financement à long terme des régimes PD.

TESTS DE STRESS SIGNIFICATIFS

Les normes de test de résistance devraient être fondés sur des principes et impliquer un examen des risques par l'actuaire et le (s) promoteur (s) / administrateur du régime. PIAC a offert d'aider l'ICA à élaborer du matériel pédagogique pour aider les actuaires à comprendre l'effet de levier, ses risques inhérents et son impact sur le rendement attendu des actifs et, par conséquent, sur le taux d'actualisation, ainsi que sur les méthodes d'évaluation de nombreuses classes d'actifs alternatives négociées en privé et leur impact sur le lissage de la valeur de ces actifs.

LES RÉGIMES DE RETRAITE

Dans les évaluations de liquidation hypothétiques, PIAC a soulevé la crainte que la divulgation du pire scénario de liquidation (tel une faillite) entraînera probablement des problèmes de divulgation et de communication pour les promoteurs de régime avec leurs employés et les participants des au régimes. De plus, la divulgation du scénario pourrait entraîner des conséquences imprévues qui inciteraient les organismes de réglementation à l'utiliser comme norme actuarielle minimale pour calculer les ratios de valeur de transfert, entraînant ainsi des coûts plus élevés pour les promoteurs de régimes.

PRÉSENTATIONS

PRÉSENTATION À L'ARSF SUR LES TRANSFERTS D'ACTIFS

Le 2 décembre 2020, PIAC a répondu à la consultation de l'ARSF au sujet de son projet de Nouvelle approche proposée pour le transfert d'éléments d'actif des régimes de retraite en vertu de la Loi sur les régimes de retraite. PIAC a soutenu la proposition et a proposé des suggestions pour améliorer davantage le projet de lignes directrices dans trois domaines clés :

- PIAC est d'accord avec une approche cohérente des avis de décisions envisagées pour tous les types de transferts d'actifs, mais a certaines préoccupations au sujet de la période de préavis de 10 jours.
- La politique exige déjà le consentement de chaque organisme de réglementation des régimes de retraite de sorte qu'il est difficile de comprendre la raison pour laquelle l'ARSF aurait besoin d'un examen plus détaillé lorsqu'une demande de transfert d'actifs implique plusieurs régimes de retraite ou des participants d'autres juridictions. PIAC a réclamé des améliorations à l'Accord de 2020 concernant les régimes de retraite multi-juridictionnels afin de réduire les barrières interprovinciales et les formalités administratives.
- Les affichages publics de l'ARSF sur les écarts approuvés devraient avoir une large portée afin d'éviter la divulgation d'informations sensibles sur les transferts individuels.

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DE L'ONTARIO (CVMO) AU SUJET DE SON ÉNONCÉ DE PRIORITÉS 2021-2022

Le 11 décembre 2020, PIAC a soumis une réponse à l'énoncé des priorités 2021-2022 proposé par la CVMO. Tout en soutenant généralement les propositions visant à promouvoir des marchés financiers équitables et efficaces, PIAC a noté que davantage d'attention était nécessaire afin de favoriser de plus grands progrès dans des domaines clés tels que la gouvernance d'entreprise, la communication d'informations et la divulgation des risques ESG, le droit de parole sur la rémunération et la diversité.

ESG

Compte tenu d'une annonce récente des PDG des huit plus grands régimes de retraite du Canada et des nouveaux engagements fédéraux, PIAC estime que la CVMO devrait élaborer des règlements concis pour la divulgation ESG et sur les changements climatiques, ce qui pourrait réduire le fardeau des émetteurs étant donné les nombreux cadres de divulgation disparates qui existent.

DIVERSITÉ AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

PIAC a plaidé pour l'inclusion dans ses priorités des individus du BIPOC et pour une orientation claire sur les attentes de la CVMO en matière de transparence concernant les pratiques des émetteurs pour atteindre l'égalité entre les sexes.

SAY ON PAY

PIAC a constamment demandé à la CVMO d'inclure le Say on Pay obligatoire dans ses priorités à l'appui de ses objectifs d'être un organisme de réglementation des valeurs mobilières efficace et réactif, de s'aligner sur les normes internationales des meilleures pratiques et des modifications anticipées de la LCSA, et d'élever le niveau de confiance des investisseurs. Le Canada demeure le seul pays du G7 à ne pas avoir d'exigences détaillées relatives au Say on Pay sur les bulletins de vote.

CONSEILS RÉGIONAUX



PRÉSIDENT

Dan Goguen

VESTCOR

Conseil régional de l'Atlantique

Les réunions du conseil régional de l'Atlantique ont eu lieu le 15 juin et le 11 décembre 2020



PRÉSIDENT

Sal Pelletieri

HEALTHCARE EMPLOYEES

PENSION PLAN MANITOBA

Conseil régional du Manitoba

Les réunions du conseil régional de Manitoba ont eu lieu le 25 juin et le 7 décembre 2020



PRÉSIDENTE

Janet Jule

SASKATCHEWAN HEALTHCARE

EMPLOYEES' PENSION PLAN

Conseil régional de la Saskatchewan

Les réunions du conseil régional de la Saskatchewan ont eu lieu le 15 juin et le 8 décembre 2020



PRÉSIDENT

Andrew Urquhart

NAV CANADA

Conseil régional d'Ottawa

Les réunions du conseil régional d'Ottawa ont eu lieu le 23 juin et le 15 décembre 2020



PRÉSIDENTE

Sahar Sharafzade

TECK RESOURCES LIMITED

Conseil régional de la C-B

Les réunions du conseil régional de la C-B ont eu lieu le 22 juin et le 14 décembre 2020



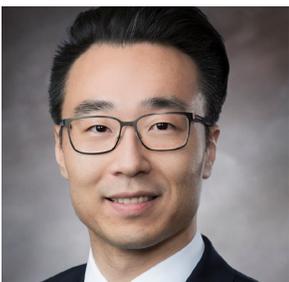
PRÉSIDENT

Serge Germain

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Conseil régional de Québec

Les réunions du conseil régional de Québec ont eu lieu le 22 juin et le 14 décembre 2020



PRÉSIDENT

Jeff Kim

ENBRIDGE INC.

Conseil régional de la Calgary

Les réunions du conseil régional de Calgary ont eu lieu le 11 juin 2020



PRÉSIDENTE

Gemma Gillis

IMCO

Conseil régional de Toronto

Les réunions du conseil régional de Toronto ont eu lieu le 12 juin et le 4 décembre 2020



PRÉSIDENT

Derek Brodersen

ALBERTA TEACHERS' RETIREMENT FUND

Conseil régional d'Edmonton

Les réunions du conseil régional d'Edmonton ont eu lieu le 5 juin et le 18 décembre 2020

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL



Le PIAC n'a pas tenu d'événements en présence en 2020 en raison de la COVID-19. Nous avons, à la place, préféré organiser 26 webinaires et forums de discussion conçus et organisés par des pairs et auxquels 772 membres ont participé. Des enregistrements et des diapositives sont disponibles à la page Archives sous l'onglet Événements de notre site Web.

Les webinaires de la PIAC sont aussi uniques qu'indépendants et impartiaux, car ils sont réalisés par des homologues de divers régimes de retraite qui siègent dans différents comités et groupes de travail de la PIAC. Les conférenciers sont choisis sur le volet pour leur expertise dans des domaines particuliers. Il s'agit d'individus provenant de régimes de retraite de l'ensemble du Canada, de fournisseurs externes, de consultants et d'universitaires. Les rencontres virtuelles de la PIAC sont des événements non commerciaux conçus pour permettre aux participants d'échanger leurs points de vue, de poser des questions et de partager des idées.

TENDANCES RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES

16 décembre 2020

Intervenants : Kelly Hastings, directrice responsable de la gestion des risques de CIBC Mellon, et Derek van Vliet, directeur et gestionnaire, solutions avancées de gestion du risque, solutions de gestion du risque global, BNY Mellon

Animateur : Cobbus van de Venter, président, Conseil régional de la PIAC de Calgary

Comités organisateurs : Comité de gestion du risque, Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Le webinaire s'est penché sur le sujet du risque tant du point de vue de la gestion des risques d'entreprise (GRE) que de celui des risques d'investissement. Il s'est axé sur des sujets à l'avant-garde depuis les six derniers mois, dans un monde où les entreprises et les organismes de contrôle ont dû s'adapter pour faire face à la pandémie et à un environnement où tout se déroule maintenant principalement à distance. Les thèmes abordés comprenaient notamment des questions récentes relatives à la GRE et de la gestion des risques d'investissement, ainsi qu'une réflexion relative à la manière dont la pandémie a changé notre idée de la gestion du risque et à la façon dont la crise actuelle continuera de la faire évoluer ainsi que le travail.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

COMPRENDRE LA PLACE DE LA CHINE INNOVATRICE DANS LE MONDE

10 décembre 2020

Intervenant : Ching Chang, analyste financier agréé (CFA), vice-président, analyste d'investissement, Burgundy

Animateur : Jeremy Clarkson, TC Énergie

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Depuis 20 ans, la Chine a été prédominante au sein des marchés émergents et elle représente aujourd'hui 40 % de l'indice MSCI ME, un pourcentage impressionnant. Cette séance a permis de discuter des constatations qui ont été faites à l'occasion d'un récent voyage d'études de six mois, en Chine. Le présentateur a révélé la façon dont il a développé ses connaissances relatives au passage de la Chine d'un pays industriel manufacturier et exportateur à l'économie numérique dominante qu'elle est aujourd'hui. Il a également expliqué comment son expérience de vie en Chine, en tant que consommateurs, lui a apporté des informations inestimables, transférables à d'autres régions.

À LA CROISÉE DES CHEMINS : UN EXAMEN DE LA TCJA [LOI SUR L'EMPLOI ET LA RÉDUCTION D'IMPÔT] TROIS ANS PLUS TARD, ET CE À QUOI S'ATTENDRE EN CE QUI CONCERNE LE RÉGIME FISCAL AMÉRICAIN SOUS L'ADMINISTRATION BIDEN

2 décembre 2020

Intervenants : Michael Plowgian, directeur, Washington National Tax Office for International Tax, KPMG s.r.l. (É.-U.), Brett Fieldston, directeur, International Tax Group, KPMG s.r.l. (É.-U.) et Landon McGrew, directeur, US M&A Tax Practice, KPMG s.r.l.

Animateur : Daniel Di Quinzio, Hydro-Québec

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des questions fiscales

Ce webinaire a examiné l'application et les répercussions de la Tax Cuts and Jobs Act [loi sur l'emploi et la réduction d'impôt] américaine de 2017 au cours des trois dernières années, notamment la réglementation du Trésor proposée et conclue sous l'administration Trump.

Le webinaire a également présenté les dernières informations disponibles en ce qui concerne l'évolution du système fiscal américain sous l'administration Biden, notamment la possibilité de modifications législatives et/ou réglementaires en matière fiscale.

LE RÔLE DES ACTIFS RÉELS AU SEIN DES PORTEFEUILLES DE RÉGIMES DE RETRAITE

1^{er} décembre 2020

Intervenant : Shay Chen, associé, Alternatives Solutions Group, J.P. Morgan Asset Management – Global Alternatives

Animateur : Craig Rutkunas, TC Énergie

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Les actifs réels ne correspondent pas parfaitement à la définition des valeurs refuges traditionnelles. Cependant, une définition élargie de ce qui constitue une valeur refuge et une bonne compréhension de la façon dont d'autres valeurs refuges pourraient cadrer avec les objectifs des portefeuilles sont essentielles pour concevoir un excellent portefeuille. Les actifs réels peuvent permettre aux investisseurs de faire ce que beaucoup d'obligations souveraines ne sont plus capables de faire, soit de maintenir des flux de trésorerie stables de manière à répondre aux besoins de décaissements, une technique de survie indispensable. Cette présentation a passé en revue les principes clés de la construction de portefeuilles d'actifs réels en se concentrant sur le potentiel de revenu que des actifs réels essentiels tels que les biens immobiliers et l'infrastructure peuvent rapporter. En outre, deux études de cas prenant en compte les répercussions que l'ajout d'actifs réels essentiels a sur les indicateurs de portefeuilles de régimes de retraite ont été présentées. La deuxième étude de cas examinait plus particulièrement l'analyse d'un régime de retraite canadien dont l'objectif était de réduire la volatilité des excédents et d'accroître au maximum le rendement prévu du portefeuille. La séance s'est achevée par une discussion au sujet de l'incidence de la COVID-19 sur les actifs réels essentiels, cela afin d'évaluer leur degré de stabilité au cours de la récente période de volatilité des marchés.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

FORUM D'ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ALTERNATIFS RÉSERVÉ AUX MEMBRES

27 novembre 2020

Animateur : Dan Goguen, Vestcor, président, Groupe de travail responsable des investissements alternatifs

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des investissements alternatifs

La PIAC a tenu un forum pour les membres afin d'engager une discussion approfondie en ce qui concerne les résultats du sondage sur les investissements alternatifs. Seuls les 30 fonds membres ayant participé au sondage ont été invités. Le forum a commencé par un examen sommaire du sondage, puis a été suivi d'une discussion ouverte concernant les stratégies à employer pour différentes catégories d'actifs, et la façon de les répartir.

.....

ÉVOLUTION DES TARIFS APPLICABLES AUX FONDS ALTERNATIFS

25 novembre 2020

Intervenant : Steven Taylor, associé, diligence raisonnable opérationnelle, Albourne America

Animateur : Cobus van de Venter, président du Comité de planification des conférences d'automne 2020

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Albourne Partners a présenté les recherches qu'ils ont menées et qui transformeront l'industrie et mèneront à l'élaboration de structures tarifaires visant à garantir que les investisseurs conservent une marge équitable du profit, en particulier lors de périodes de faible rendement. Les principes économiques des fonds alternatifs et des tarifs sur capital privé ont été présentés comme la prochaine évolution au-delà des tarifs et intérêts 2 et 20.

NORMES GIPS 2020 POUR LES PROPRIÉTAIRES D'ACTIFS

16 novembre 2020

Intervenants : Ken Robinson et Beth Kaiser Schwartz, directeur et directrice, normes de l'industrie mondiale, CFA Institut

Animateur : Sean Kulik, Nunavut Trust

Comités organisateurs : Groupe de travail responsable du sondage sur les actifs et les rendements

Une nouvelle version des Global Investment Performance Standards (GIPS®) a été publiée par le CFA Institute le 30 juin 2019. Les GIPS ont été adoptées par plus de 1 700 organisations dans plus de 48 marchés à travers le monde et ont été mises à jour afin de correspondre à toutes les catégories d'actifs et notamment aux stratégies d'investissement alternatif. Elles permettront ainsi de mieux répondre aux fonds communs et de consolider les directives qui ont été publiées après la version 2010. Un chapitre entier est maintenant uniquement consacré aux propriétaires d'actifs. Les propriétaires d'actifs peuvent se déclarer en conformité avec les GIPS et exiger que leurs gestionnaires externes le soient également.

.....

S'ORIENTER DANS UN ENVIRONNEMENT À REVENU FIXE COMPLEXE

12 novembre 2020

Intervenants : Daniel S. Janis III, directeur général principal et gestionnaire principal de portefeuille, Gestion de placements Manuvie et David W. Zielinski, directeur général, spécialiste des portefeuilles à revenu fixe, Gestion d'actifs Manuvie

Animateur : Cobus van de Venter, président du Comité de planification des conférences d'automne 2020

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Dans le contexte actuel de titres à revenu fixe, où les rendements de 0 à 2 % (voire négatifs) sont devenus la norme, les investisseurs du monde entier font face aux mêmes enjeux pour réaliser de meilleurs rendements.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Historiquement, les investisseurs pouvaient compter sur des titres à revenu fixe de haute qualité, aux rendements toujours concurrentiels et à la volatilité moindre, une stratégie qui permettait de compenser efficacement les risques associés aux actions. Compte tenu de la relation qu'il existe actuellement entre les faibles rendements et les durées prolongées des indices obligataires de l'ensemble des marchés, il est peu probable que ce type de stratégies produise le même profil risque/rendement à l'avenir. Cette situation est en grande partie attribuable à la lenteur de la croissance économique et à des politiques monétaires accommodantes qui ont maintenu les taux d'intérêt mondiaux près de (ou sous) zéro. Pour y faire face, les investisseurs mettent en œuvre des approches de répartition de titres à revenu fixe qui s'éloignent des méthodes traditionnelles.

ATTÉNUATION ASSOCIÉE AU CLIMAT : OUTILS PRATIQUES

10 novembre 2020

Intervenants : Eli Angen, directeur principal, gestion globale de la caisse, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et Katherine Preston, vice-présidente, investissement durable, OMERS

Animateur : Angela Lam, OMERS

Comité organisateur : Comité de gérance des investisseurs

La PIAC a tenu un webinaire en collaboration avec l'Association canadienne des investisseurs obligataires sur l'intégration des risques liés aux changements climatiques dans l'analyse des investissements. Le webinaire a examiné le dernier rapport de l'Initiative sur les changements climatiques du Réseau de leadership d'investisseurs (RLI), L'atténuation des changements climatiques et votre portefeuille : Outils pratiques pour les investisseurs. Le rapport du RLI vise à offrir aux investisseurs un outil pratique leur permettant de comprendre les trajectoires menant à la réduction de l'empreinte de carbone ainsi que l'analyse des scénarios de l'émetteur. Il contient des directives détaillées sur le renforcement des divulgations relatives au climat portant sur des scénarios de réduction de l'empreinte de carbone, conformément à l'Accord de Paris.

MISE À JOUR RELATIVE AUX MESURES FISCALES EUROPÉENNES

10 novembre 2020

Intervenants : Sinead Lester, associé, Deloitte s.r.l., Rob Mazur, directeur, fiscalité - immobilier, Deloitte s.r.l. et Leonie Webster, associée, fiscalité, Deloitte s.r.l.

Animateur : Nima Nori, Oxford Properties Group

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des questions fiscales

Ce webinaire présentait un aperçu détaillé des récentes modifications fiscales européennes ayant une incidence sur les investissements directs et les fonds d'investissement dans l'immobilier et les infrastructures européennes.

OPTIONS DE CESSATION DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES (PD)

5 novembre 2020

Intervenants : Marco Dickner, chef de la gestion des risques des régimes de retraite, Canada, Willis Towers Watson, Bruno Legris, directeur, secteur des retraites, Willis Towers Watson

Animateur : Cobus van de Venter, président du Comité de planification des conférences, automne 2020

Comités organisateurs : Comité sur les pratiques d'investissement et Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Le webinaire discutait des principaux risques associés aux régimes de retraite à PD, révélait la façon dont les promoteurs pensent mettre fin à ce type de régimes de retraite et discourait de la manière de gérer les risques provisoires en les conservant ou les transférant.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

FONDS À DATE CIBLE

29 octobre 2020

Intervenants : Zaheed Jiwani, CFA, directeur principal, Eckler

Animateur : Craig Rutkunas, TC Énergie

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Depuis leur introduction sur le marché canadien des CD, il y a plus de 15 ans, les fonds à date cible (FDC) sont devenus l'instrument de placement le plus répandu chez les promoteurs de régimes à accumulation de capital. Les FDC ont été conçus pour offrir un choix de placement « simplifié » pour les membres de régimes de retraite à CD. Ils fournissent un degré de diversification semblable à celui des solutions de placement comme les catégories d'actifs multiples les plus sophistiquées, placements qui sont généralement associés aux régimes à prestations déterminées. À mesure que les FDC continuent de croître en popularité, diversité et sophistication, les promoteurs de régimes qui ont été les premiers à adopter des FDC devraient se demander si leurs offres actuelles répondent toujours aux besoins de leurs membres ainsi qu'à leurs objectifs organisationnels. Cette présentation a permis de dissiper certains des mythes communs associés aux FDC, d'expliquer plus à fond la complexité croissante de certains FDC – notamment l'utilisation d'investissements alternatifs directs et de versions à CD de placements fondés sur le passif.

TENDANCES EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉGIMES À CD

22 octobre 2020

Intervenants : Sunita Chowdhury, avocate, Mercer et Cheryl Shea, directrice, Mercer

Animateur : Ian Rozon, NOVA Chemicals

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Les promoteurs de régimes à CD au Canada ont accès à des renseignements et à des ressources de plus en plus sophistiqués. Cette séance portait sur les tendances actuelles en matière de gestion et d'investissement des régimes à CD, y compris la décumulation, l'évolution des solutions déléguées, les investissements alternatifs, l'influence croissante des facteurs ESG et le rôle de l'innovation dans la conception et la gestion des plans.

EXPANSION DE L'UNIVERS DES STRATÉGIES DE RENDEMENT ABSOLU

14 octobre 2020

Intervenants : Christopher Bogart, président directeur général, Burford, Dr Toby Goodworth, directeur général, chef des stratégies de risque et de diversification, Bfinance et John Norman, gestionnaire de portefeuille, Spartan Fund Management, Perisen Funds

Animateur : Martin Bélanger, Université Western

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des investissements alternatifs

Les stratégies de rendement absolu sont définies comme des stratégies de placement qui cherchent à obtenir des rendements positifs sur la durée que les marchés montent, baissent ou progressent latéralement, et ce, avec moins de volatilité que les actions. Il s'agit d'une tâche difficile. Sans compter que l'univers des stratégies de rendement absolu ne cesse de se développer. Outre les stratégies plus traditionnelles comme les actions à long ou à court termes, les fonds Global Macro ou les titres à revenu fixe à rendement absolu, les stratégies à rendement absolu incluent des fonds d'assurance vie, des fonds de litige, les stratégies liées à l'assurance et les stratégies idiosyncrasiques à actifs multiples. Le groupe a présenté une vue d'ensemble des différentes stratégies et a évalué si ces dernières avaient répondu aux attentes des investisseurs durant le récent ralentissement du marché.

RÉALITÉS ÉNERGÉTIQUES POST-PANDÉMIE

6 octobre 2020

Intervenant : Peter Tertzakian, économiste en chef et directeur général, ARC Financial Corp.

Animateur : Jeff Kim, Enbridge Inc.

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Des événements bouleversants pour la société tels que les guerres, les catastrophes de grande échelle et les pandémies peuvent soudainement modifier les trajectoires du changement. La façon dont nous fournissons et utilisons l'énergie ne fait pas exception à la règle.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Les forces du changement (et de la résistance) qui suivront la pandémie accéléreront-elles ou entraveront-elles les nouvelles trajectoires en matière d'énergie, trajectoires qui cherchent à nous éloigner des sentiers bien établis de l'énergie fossile ? Peter Tertzakian s'est penché sur la question en considérant les implications stratégiques associées à l'investissement dans le secteur énergétique dans son ensemble.

REPORT DES LOYERS ET IMPÔTS INDIRECTS

17 septembre 2020

Intervenants : Mark Golinski, directeur principal, bureau de la fiscalité indirecte, KPMG, Christian Thibault, associé, bureau de la fiscalité indirecte, KPMG, Simon Proulx, associé, droit, bureau de la fiscalité indirecte, KPMG

Animateur : Gail Anthony-Hokororo, QuadReal Property Group (BCI)

Comités organisateurs : Groupe de travail responsable des questions fiscales

Étant donné la quantité de locataires commerciaux en situation de difficulté en cette période de COVID-19, les membres de la PIAC possédant des investissements immobiliers sont confrontés à de nombreuses demandes de report de loyer. Au-delà des conséquences financières sur les revenus, le report de loyer engendre également d'importantes répercussions fiscales indirectes qu'il faut gérer. **Cette séance portait sur :**

- Règles sur les délais de versement de la TPS/TVH/TVQ et le traitement des reports de loyer ;
- Ententes écrites de report du loyer et programme de l'AUCLC ;
- Autres approches et plaidoyer.

GESTION DES PASSIFS : OXYMORE PARFAIT

16 septembre 2020

Intervenant : Yves Choueifaty, président, DI, cadre. Comité, TOBAM

Animateur : Jeff Kim, Enbridge Inc.

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

Les investisseurs présumant souvent que l'investissement passif permet d'obtenir un portefeuille à la fois efficace et neutre en ce qui concerne la répartition des risques. Il s'agit là d'un des plus grands malentendus qui soit sur l'investissement passif. La manière la plus répandue pour les investisseurs d'obtenir une exposition « bêta » consiste à adopter une stratégie pondérée selon la capitalisation boursière. Des travaux de recherche pratiques et académiques démontrent que certaines stratégies visant à obtenir une autre exposition « bêta » surpassent régulièrement les stratégies pondérées selon la capitalisation boursière, exposant ainsi leurs inefficacités. Celles-ci résultent d'une diversification insuffisante de la stratégie implicite guidant les portefeuilles passifs qui suivent les indices pondérés selon la capitalisation boursière. La présentation discutait de l'inefficacité des indices de référence pondérés selon la capitalisation boursière et introduisait une mesure de diversification permettant d'adopter une solution de rechange unique et efficace.

- Pourquoi la solution passive n'est-elle pas la solution ?
- Pourquoi investir dans des actions ?
- Mesurer la diversification.
- L'allocation de risque neutre.
- Résultats empiriques.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

MESURES RELATIVES À L'IMPÔT SUR LE REVENU PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19 : LES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS CONCERNANT LES RÉGIMES DE PENSION AGRÉÉS ET LEURS INSTRUMENTS DE PLACEMENT

11 août 2020

Intervenants : Jeremy Forgie, associé, Blakes et Kathleen Penny, associée, Blakes

Animateur : Melania Paraschiv, Ivanhoé Cambridge

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des questions fiscales

Le webinaire était axé sur les récentes propositions concernant l'impôt sur le revenu pour les régimes de pension agréés et sur les nouvelles mesures fiscales affectant leurs activités d'investissement, notamment la participation au nouveau programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, l'affranchissement des limites relatives à l'emprunt auprès des caisses de retraite et le maintien des structures internationales.

COMMENT UTILISER LE TABLEAU DE BORD DYNAMIQUE POUR ANALYSER LE SONDAGE SUR LES ACTIFS ET LES RENDEMENTS — WEBINAIRE DE LA PIAC

6 août 2020

Intervenant : Sean Kulik, Nunavut Trust

Comité organisateur : Groupe de travail responsable du sondage sur les actifs et les rendements

Ce webinaire de la PIAC a permis de présenter aux membres les améliorations apportées au sondage annuel sur les actifs et les rendements et d'expliquer comment mettre à profit les capacités du nouveau tableau de bord dynamique. Cet outil permet aux utilisateurs de mieux analyser les expositions de leur portefeuille et de les comparer avec leurs homologues. Les membres sélectionnent des critères de filtration à appliquer à la base de données puis les résultats s'affichent dans des graphiques à barres et à moustaches. Il est à noter que, conformément à la déclaration de confidentialité de la PIAC, ces données ne peuvent pas être transmises aux non-membres.

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLES POUR D'AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

9 juillet 2020

Intervenants : Christopher Godfrey, président, CEPRES Corp. et Vincent Marcoux, vice-président principal, Amérique du Nord, CEPRES Corp.

Comités organisateurs : Comité de planification des conférences de l'automne 2020

CEPRES a présenté des informations détaillées au sujet de la construction actuelle de portefeuilles pour les investisseurs qui manient des classes d'actifs alternatifs non liquides. Compte tenu de l'augmentation continue des attributions aux marchés de capitaux privés, il est essentiel que les investisseurs de régimes de retraite veillent à gérer adéquatement leurs portefeuilles en envisageant un environnement macroéconomique plus large. La plateforme CEPRES considère la construction de portefeuille en prenant en compte les facteurs de risque et de rendement, compare la création de valeur et le revenu au BAIIA, génère des portefeuilles alpha et bêta et des corrélations des facteurs de risque, évalue les risques liés aux prix des actifs, les risques de non-liquidité, l'effet de levier, l'effet de change, la diversification du portefeuille, le rythme de trésorerie et plus encore.

PRODUIT INNOVANT POUR L'INVESTISSEMENT DE RETRAITE

24 juin 2020

Intervenant : Nick Nefouse, directeur général, codirecteur de la franchise de fonds à date cible de BlackRock's LifePath, directeur de la stratégie d'investissement du groupe de retraite de BlackRock

Animateur : Roman Kosarenko, George Weston Limitée

Comité organisateur : Comité des CD

La solution de placement à date cible nouvelle génération de BlackRock combine un revenu de retraite à vie (financé par des rentes différées) à un portefeuille liquide à croissance pour la retraite. Cette solution de fonds unique, tarifée quotidiennement, pourrait devenir l'option par défaut des régimes d'accumulation de capital, car cela permettrait de résoudre les enjeux de placement associé à la longévité.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La séance a examiné certains des obstacles surmontés au cours du processus d'innovation, y compris les soumissions des assureurs, l'adhésion des détenteurs de dossiers, les points de décision des membres, les questions fiscales, etc. Bien que ce produit soit déjà disponible aux États-Unis, BlackRock s'est penché sur les différences structurelles du marché canadien ainsi que sur les démarches à suivre pour que cette innovation s'adapte au marché canadien. Le partenariat de BlackRock avec Microsoft pour développer une interface numérique de pointe qui permettrait d'outiller, d'éduquer et de mobiliser les participants a également été discuté pendant cette séance.

SE TENIR AU COURANT DES TARIFS ASSOCIÉS AUX CAPITAUX PRIVÉS

17 juin 2020

Intervenant : Katita Palamar, cofondatrice, LP Analyst

Animateur : Kevin Fahey, Régime de retraite des CAAT

Comité organisateur : Groupe de travail responsable des investissements alternatifs

Plus les promoteurs de régimes mettent en œuvre des programmes d'investissement de capitaux privés, plus la vérification des tarifs de gestion des placements des commandités et des calculs en cascade des intérêts comptabilisés représente un défi pour les investisseurs commanditaires dont les ressources sont limitées. Cette séance donnait aux membres de la PIAC les instruments nécessaires pour mieux évaluer les informations reçues de la part des commandités afin de savoir si les tarifs facturés sont calculés avec exactitude. La séance était dirigée par Katita Palamar, experte en la matière, cofondatrice de LP Analyst, une société privée d'analyse des données d'actifs et de conseil fournissant des solutions de surveillance, de prévoyance et de gestion active à un large éventail d'investisseurs institutionnels.

TROUSSE D'ENGAGEMENT DU SUSTAINABLE ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)

20 mai 2020

Intervenants : Nicolai Lundy, directeur de la division des partenariats et de la prospection du marché, SASB, Susan Golyak, gestionnaire, intégration des facteurs ESG, BCI et Walter Vigouliouk, directeur principal, stratégie et risque, Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Animatrice : Anne-Marie Monette, Investissements PSP

Comité organisateur : Comité de gérance des investisseurs

Le SASB a produit un guide d'engagement à l'intention des propriétaires et des gestionnaires d'actifs qui prévoient de discuter avec les sociétés de portefeuille. Celui-ci explique comment le fait de posséder des connaissances au sujet de la durabilité peut améliorer la compréhension des investisseurs et, par conséquent, le processus décisionnel en matière d'investissement. Le guide propose à l'investisseur des questions spécifiques à l'industrie qui peuvent aider à amorcer des discussions fructueuses avec des sociétés de portefeuilles au sujet des risques et des possibilités associés à la durabilité en termes financiers.

Ce webinaire proposait :

- Une introduction du cadre du SASB comme outil à utiliser pour l'intégration et l'engagement ;
- Une présentation sur la façon dont le SASB s'intègre à l'univers de la divulgation et des interactions aux côtés du GIFCC et de la GRI ;
- Un aperçu de l'adhésion des entreprises mondiales au SASB ;
- Des précisions indiquant les raisons pour lesquelles cela concerne les investisseurs.

Le webinaire du SASB, qui comptait Nicolai Lundy parmi ses conférenciers, proposait des études de cas sur la façon dont les organisations utilisent l'information sur le développement durable dans leurs décisions d'investissement.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ANALYSE DE L'ACTIF ET DU PASSIF

14 mai 2020

Intervenants : Edmond Assal, directeur, politiques consultatives en placement, CDPQ et Christian Rousseau, Christian Rousseau Services actuariels

Comité organisateur : Gestion des risques

Ce webinaire discutait du guide d'introduction sur l'actif et le passif créé pour les membres de la PIAC en 2019. Pour prendre des décisions stratégiques judicieuses en ce qui concerne les placements, la capitalisation et la conception des prestations des régimes de retraite, il est nécessaire d'avoir une vision claire de l'incidence que ces décisions pourraient avoir sur divers intervenants. Cette séance a mis en évidence comment une étude sur l'actif et le passif pouvait être un outil puissant pour tous, du Conseil d'administration aux comités de placement en passant par les équipes d'investissements expérimentées ou débutantes.

.....

INTRODUCTION ET CONSEILS POUR REPLIR LE NOUVEAU SONDAGE SUR LES ACTIFS ET LES RENDEMENTS

12 mai 2020

Intervenant : Sean Kulik, Nunavut Trust

Comités organisateurs : Groupe de travail responsable du sondage sur les actifs et les rendements

Ce webinaire de la PIAC expliquait le fonctionnement du nouveau sondage sur les actifs et les rendements et dévoilait la variété de domaines qu'il couvrait, notamment les investissements alternatifs. Sean Kulik, le président du groupe de travail responsable du sondage obligatoire annuel de la PIAC, a répondu aux questions portant sur la façon de saisir les données.

WEBINAIRE DE LA PIAC À L'OCCASION DE LA GLOBAL PENSION DAY : RADICAL INCERTITUDE [INCERTITUDE EXTRÊME], AVEC L'ÉCONOMISTE BRITANNIQUE JOHN KAY

30 avril 2020

Intervenant : John Kay, économiste

Comité organisateur : Comité de planification des conférences du printemps 2020

Le nouveau livre de John Kay et Mervyn King, *Radical Incertitude*, a été publié juste avant l'écllosion de la pandémie. Ils y écrivaient : « Nous devons nous attendre à être frappés par une épidémie de maladie infectieuse causée par un virus pour l'instant inexistant ». À l'occasion de ce webinaire, John a discuté ce que signifiait "l'incertitude extrême" et de ce que cela impliquait pour les décideurs. John a précisé : « Corroborer cette information si rapidement ne nous donne aucun plaisir. Toutefois, la crise de COVID-19 permet d'illustrer le sens du terme "incertitude extrême" et de mettre en évidence les forces et les faiblesses des processus décisionnels lorsque ceux-ci se retrouvent confrontés à des situations extrêmes. Mais la crise illustre également les forces et les faiblesses des modèles et nous permet de comprendre « ce qui se passe en un endroit donné et un moment donné ». En outre, l'observation de ces forces et de ces faiblesses à l'occasion de la précédente crise mondiale – la crise financière de 2008 – et l'incapacité à en tirer les leçons qu'il se doit est ce qui nous a poussés à écrire notre livre.

CÉLÉBRER L'EXCELLENCE

Les objectifs de la PIAC n'auraient guère été atteints sans le dévouement et l'implication de ses bénévoles.

Les individus qui siègent aux comités de la PIAC, organisent des programmes de conférence, parlent à l'occasion de webinaires et de conférences, préparent les présentations destinées au gouvernement et qui, bien sûr, siègent au Conseil d'administration ont démontré une générosité sans égal et le travail qu'ils ont accompli pour l'association a profité à tous les membres.

Conséquemment, la PIAC récompense la loyauté et l'application des bénévoles et plus particulièrement de ceux qui se sont surpassés pour permettre à la PIAC d'atteindre ses objectifs, qui sont vus par leurs semblables comme des exemples et grâce à qui la perception du public et de l'industrie envers la PIAC reste positive.



LE PRIX CHUCK HARVIE POUR SERVICES DISTINGUÉS DÉCERNÉ À BRENDA KING

À l'occasion de l'AGM de 2020, Simon Fréchet, président du Conseil d'administration, a décerné le prix Chuck Harvie pour services distingués à

Brenda King. Brenda, qui a travaillé comme trésorière à l'Hôpital Enfants Malades de Toronto pendant 20 ans, a récemment pris sa retraite. Son engagement auprès de la PIAC à titre bénévole s'étend sur plus de 16 ans, période où elle a notamment présidé le Comité des services aux membres, supervisé le sondage annuel sur les actifs et les rendements et siégé au Conseil d'administration, y compris à titre de présidente.

Le Prix Chuck Harvie pour services distingués est le plus prestigieux de la PIAC. Ce prix est, au moment de leur retraite, remis aux membres qui au cours de leur carrière ont contribué de façon significative à la PIAC ainsi qu'à la gestion des régimes de retraite. Brenda a bien mérité cet honneur.



MICHAEL KEENAN S'EST VU DÉCERNER LE PRIX TERRY STAPLES REMIS AU BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Michael Keenan, directeur des investissements de Bimcor, s'est vu décerner le prix Terry Staples remis au bénévole de l'année à l'occasion de l'AGM de 2020.

Michael a activement participé à de nombreux comités au fil des ans et il a notamment présidé des conférences et siégé en tant que président du Conseil d'administration. Il vient à peine de clore cinq ans comme président du Comité des relations gouvernementales, années durant lesquelles il a mené le travail de plaidoyer de la PIAC et où il a considérablement accru sa visibilité auprès des organismes de réglementation de l'ensemble du Canada.

Le Prix Terry Staples est décerné chaque année à l'un des bénévoles de la PIAC nommé par ses homologues et recommandé au Conseil d'administration par le Comité de gouvernance et des candidatures comme étant un bénévole exceptionnel. Félicitations Michael.

RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES ANTÉRIEUR

Prix Chuck Harvie

2019	Russ Hiscock	2009	Robert Bertram
2018	Barbara Miazga, Brenda McInnes	2008	Gretchen Van Riesen
2015	Roger Robineau	2005	Harry Gibbs, Peter Hellyer
2014	Emilian Groch, Doug Pearce	2004	Don Walcot
2011	Claire Kyle	2002	David French, Ian McKinnon
2010	Rick Abbott		

RÉCIPIENDAIRES DES ANNÉES ANTÉRIEUR

Prix Terry Staples

2019	Rob Field	2010	Mary Spurr
2018	Roman Kosarenko	2009	Emilian Groch
2017	Algis Janusauskas	2008	Terri Troy
2016	Martin Bélanger	2007	Gretchen Van Riesen
2015	Michelle Peshko	2006	Barb Miazga
2014	Stephanie Lachance	2005	John Denham
2013	Tom Palameta	2004	Pierre Drolet
2012	Meyer Aaron	2003	Roger Robineau
2011	Robert Hall	2002	Lynn Clark

COMITÉ DE LA VÉRIFICATION ET DES FINANCES



Graeme Hay

TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND

PRÉSIDENT

MEMBRES

Gemma Gillis

IMCO

Dave Lawson

TELUS

Francois Quinty

VIA RAIL

OBJECTIFS

- Recommander au Conseil d'administration la nomination de vérificateurs externes.
- Revoir le mode de calcul et le montant des honoraires des vérificateurs externes.
- Revoir le projet d'états financiers vérifiés et en discuter avec le directeur général et le vérificateur afin d'obtenir l'assurance raisonnable que :
 - o Les états financiers présentent fidèlement tous les éléments importants, conformément aux principes comptables généralement reconnus ;
 - o Le choix de conventions comptables est approprié ;
 - o La fonction de vérification externe a été réalisée efficacement et que toutes les questions sur lesquelles les vérificateurs externes souhaitent que le Conseil d'administration se penche ont reçu l'attention qui leur est due.
- Soumettre le projet d'états financiers vérifiés au Conseil d'administration pour examen et approbation.
- Obtenir l'assurance raisonnable de l'Association Management International (the "Management Company") et du vérificateur que la société de gestion dispose de systèmes de vérification interne appropriés et que ces systèmes fonctionnent efficacement pour assurer la conformité avec les exigences juridiques et réglementaires, ainsi qu'avec la politique financière de la PIAC.
- Examiner le projet de budget annuel d'exploitation de la PIAC et recommander son approbation par le Conseil d'administration.
- Surveiller les résultats financiers intérimaires relatifs à la santé financière de la PIAC préparés par la société de gestion et fournir les informations et les commentaires appropriés au Conseil d'administration.

- Formuler des recommandations au Conseil d'administration quant aux politiques financières et revoir annuellement la politique de réserves financières ainsi que les politiques d'activités bancaires et d'investissement.
- Surveiller la taille de l'excédent et des réserves de la PIAC.
- Revoir les éléments exceptionnels qui ont été approuvés aux budgets des conférences par le président du Comité des services aux membres.
- Choisir et réviser les fonds d'investissement.
- Enquêter sur toutes autres questions à la demande du Conseil d'administration.

Il était prévu que le budget annuel d'exploitation de 2020 génère un déficit de 31 494 \$. En raison de la pandémie, il n'a pas été possible de tenir des conférences en présence, ce qui a entraîné un déficit d'exploitation de 42 827 \$ pour l'année, soit 11 333 \$ de plus que le déficit prévu au budget. Le déficit plus élevé que prévu découle de la décision du Conseil d'offrir de nombreux événements virtuels, mais de ne pas faire payer les membres pour y assister. En même temps, le personnel de la PIAC a su négocier avec succès l'ajournement de la plupart des frais liés aux conférences, réduisant ainsi des dépenses dont les incidences sur nos réserves auraient pu être plus graves encore.

Quant à l'audit annuel, le Comité de la vérification et des finances (Comité) s'est réuni deux fois avec nos vérificateurs pour examiner le processus de vérification et les résultats. Nous sommes ravis d'avoir une fois de plus reçu une opinion d'audit sans réserve.

Comme mentionné préalablement, l'exercice de 2020 s'est terminé sur un excédent de 42 827 \$. La politique de réserve financière indique que le fonds d'administration doit constituer au minimum 75 % et au maximum 125 % du total des dépenses prévues au budget d'exploitation de l'année suivante. Et le fonds d'administration était de 451 575 \$ à la fin de 2020. Pour 2021, le budget approuvé prévoit un excédent de 469 030 \$ et une marge de réserves comprise entre 351 773 \$ et 586 288 \$. La réserve pour l'exercice financier de 2021 se situe donc dans les limites requises par la politique.

Le budget approuvé pour 2021 prévoit un excédent de 5 810 \$. L'amélioration par rapport au déficit de l'année précédente reflète une réduction des dépenses ponctuelles entraînées par le développement du nouveau site Internet de la PIAC en 2020, ainsi que de la décision de facturer à nouveau la participation aux conférences en 2021. Bien que la PIAC continue de s'adapter à un environnement où il n'est pas possible d'organiser des événements en présence, nous avons, pour 2021, préparé des conférences virtuelles novatrices qui, selon nous, seront appréciées des membres.

La page suivante contient un extrait des états financiers vérifiés de la PIAC. Les états financiers complets sont disponibles sur le site Internet de la PIAC.

ÉTAT FINANCIER

BILAN	AU 31 DECEMBER, 2020	
	2020	2019
ASSETS		
Actifs à court terme		
Encaisse	51,895 \$	59,944 \$
Placements à court terme	306,839	354,578
Comptes débiteurs	60	1,429
Remboursement de taxes	22,884	17,139
Frais payés d'avance	87,000	71,000
	468,678	504,090
LIABILITIES		
Passifs à court terme		
Créditeur et charges payées	15,852	7,938
Revenus reportés	1,250	1,750
	17,102	9,688
ACTIFS NETS		
Fonds général d'exploitation	451,576	494,402
	468,678	504,090
ÉTATS DES REVENUS, DÉPENSES	AU 31 DECEMBER, 2020	
	2020	2019
PRODUITS		
Cotisations des membres	398,240 \$	393,945 \$
Frais d'inscription reçue pour la conférence du printemps	--	57,175
Frais d'inscription reçue pour la conférence de l'automne	--	97,100
Frais d'inscription reçus pour le séminaire	--	37,975
Intérêts créditeurs	2,261	8,128
	400,501	594,323
CHARGES		
Service de gestion	267,500	261,000
Conférence du printemps	20,693	68,622
Conférence de l'automne	18,372	96,459
Forum sur la fiscalisation	13,648	28,469
Conseils régionaux et webinaires	1,400	14,591
Frais bancaires et cartes de crédit	8,251	13,317
Vérification et affaires juridiques	7,000	7,050
La technologie	45,812	8,288
Conseil et comités	30,629	42,455
Assurances	2,193	2,260
Bureau et administration	27,829	25,598
	443,327	568,109
(Déficit)/Excédent des produits sur les charges au cours de l'exercice	(42,826)	26,214

CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT SORTANT

Simon Fréchet
BRUCE POWER



Asif Haque
CAAT PENSION PLAN



Gemma Gillis
IMCO



Susan Golyak
BCI



SECRÉTAIRE/TRÉSORIER

Graeme Hay
TEACHERS' RETIREMENT
ALLOWANCES FUND



VICE-PRÉSIDENT

Sean Hewitt
TORONTO TRANSIT
COMMISSION



Roman Kosarenko
GEORGE WESTON LTD.



Dave Lawson
TELUS



Katharine Preston
OMERS



François Quinty
VIA RAIL



PRÉSIDENTE

Natasha Trainor
NAV CANADA



Grace Wong
CANADA POST

PRÉSIDENT(E)S DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2020	Simon Fréchet	2006	Pierre Drolet	1991	Peter Hellyer
2019	Deanne Allen	2005	Gretchen Van Riesen	1990	Phil Jenkinson
2018	Brenda King	2004	Rick Abbott	1989	Ian McKinnon
2017	Kevin Fahey	2003	Tom Gunn	1988	Watson Ogilvie
2016	Lisa Jankov	2002	Claire O. Kyle	1987	Roger Porretti
2015	Dan Goguen	2001	Rudy R. Dabideen	1986	Watson Ogilvie
2014	Michael Keenan	2000	Donald T. Walcot	1985	Roger Fisher
2013	Brenda McInnes	1999	Douglas G. Pearce	1984	Dennis Beggs
2012	Julie Cays	1998	Neil A. Jacoby	1983	Wilson Barbour
2011	Barbara Miazga	1997	Robert G. Bertram	1982	Chuck A. Harvie
2010	Algis Janusauskas	1996	Russell J. Hiscock	1981	Wilson Barbour
2009	Gayle McDade	1995	Robert L. Sillcox	1980	David MacMahon
2008	Roger Robineau	1993-94	David A. French	1978-79	Terrance Staples
2007	Terri Troy	1992	Charles Dillingham	1977	Dennis McGee



Association canadienne des
gestionnaires de caisses de retraite

Pension Investment
Association of Canada

PIAC est la voix nationale des caisses de retraites Canadiennes depuis 1977. Les professionnels chevronnés en matière de placement engagés par les membres de PIAC sont chargés de surveiller et de gérer un actif de plus de 2 billions \$ pour le compte de millions de Canadiens. PIAC a pour mission de promouvoir, dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires de régimes de retraite, des pratiques d'investissement et de gouvernance saines.



**Peter
Waite**
Directeur général
pwaite@
piacweb.org



**Faith
Featherstone**
Chef de service,
administration
ff Featherstone@
piacweb.org



**Chris
Dawkins**
Chef de service,
services aux
membres
cdawkins@
piacweb.org



**Maki
Klotz**
Adjointe
administrative
mklotz@
piacweb.org



**Wil
Degast**
Coordinateur des
technologies de
l'information (IT)
wdegast@
piacweb.org

PIAC | BUREAU

20, Rue Carlton, Bureau 123 | Toronto, Ontario M5B 2H5

Tél : 416.640.0264 | Téléc : 416.585.3005

www.piacweb.org